

Compte rendu du Comité syndical du 23 septembre 2019

OBJET : *Relevé des décisions*

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-trois septembre à dix-huit heures quinze, le comité syndical s'est réuni en séance publique, salle du conseil à la mairie de Haute-Goulaine, suite à la convocation de Monsieur François GUILLOT, Président.

Étaient présents :

Clisson Sèvre Maine Agglo	Communauté de communes Sèvre et Loire
M. Jean-Pierre BOUILLANT Mme Marcelle CHAPEAU M. Claude CESBRON M. Jean-Guy CORNU M. François GUILLOT M. Jean-Paul LOYER M. Benoist PAYEN M. Jean-Paul RICHARD M. Aymar RIVALLIN Mme Josette SCOUARNEC Mme Nelly SORIN	M. Patrick BALEYDIER M. René BARON M. Maurice BOUHIER M. Paul CORBET M. Stéphane MABIT M. Jean-Marie POUPELIN
Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
M. Rodolphe AMAILLAND Mme Michèle LE STER Mme Marie SLIWINSKI	

Étaient absents excusés :

Clisson Sèvre Maine Agglo	Communauté de communes Sèvre et Loire
Mme Martine LEGEAI Mme Janik RIVIERE	M. Thierry AGASSE M. Jérôme MARCHAIS Mme Laurence MENARD M. Joël BARAUD
Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine

Pouvoirs :

Clisson Sèvre Maine Agglo	Communauté de communes Sèvre et Loire
M Joël BASQUIN donne pouvoir à F GUILLOT M. Xavier BONNET donne pouvoir à B PAYEN M. Benoît COUTEAU donne pouvoir à A RIVALLIN	M. Pierre BERTIN donne pouvoir à S MABIT
Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
	M. Alain VEY donne pouvoir à R. AMAILLAND

Assistait également à la réunion :

Mme Lydie HERAULT-VISSET, Directrice

Date de convocation : 17 septembre 2019

Nombre de membres : 48 en exercice (39 titulaires et 9 suppléants) : 20 présents
25 votants (dont 5 pouvoirs)

Votants au titre du pôle SCoT - Pays : 21 votants

Votants au titre du pôle Culture - Pah : 25 votants

Secrétaire de séance : Mme Marcelle CHAPEAU

1. Mise en place d'une convention de bénévolat « collaborateur occasionnel »

Afin de sécuriser les interventions des bénévoles « collaborateur occasionnel » et de donner un cadre au travail de toute personne souhaitant s'investir bénévolement pour le service Patrimoine du Pays du Vignoble Nantais, un projet de convention a été établi.

A l'unanimité, les membres du comité syndical, adhérents au pôle Culture-Pah :

- approuvent le projet de convention d'accueil de collaborateurs occasionnels auprès des services suivant le modèle présenté,
- autorisent le Président et les vice-présidents à signer les conventions individuelles avec chaque collaborateur bénévole qui souhaitera s'investir bénévolement auprès du service Patrimoine du Pays du Vignoble Nantais.

2. Musée - demande de subvention 2020 auprès de la DRAC

A l'unanimité, les membres du comité syndical autorisent le Président à signer tous les documents utiles concernant la demande de subvention auprès de la DRAC pour le Musée du Vignoble Nantais pour l'année 2020.

3. Pays d'art et d'histoire (Pah) – demande de subvention dans le cadre de la convention Pah avec le Conseil départemental de Loire-Atlantique

A l'unanimité, les membres du comité syndical, adhérents au pôle Culture-Pah autorisent le Président à signer tous les documents utiles concernant la demande de subvention du syndicat en tant que Pays d'art et d'histoire auprès du Département de Loire-Atlantique pour l'année 2020.

4. Musée – gestion du matériel d'études

A l'unanimité, les membres du comité syndical, adhérents au pôle Culture-Pah

- acceptent la propriété légale de 71 objets en tant que matériel d'étude et d'en accepter la destination ;
- autorisent le Président ou son représentant à signer tout document utile à la constitution du dossier d'acquisition de trois objets sélectionnés au cours des études :
 - ✓ la charrette donnée par M. Bedouet (à inventorier 1065 / objet.doc.213)
 - ✓ un pulvérisateur à cheval datant de 1925 (à inventorier 663)
 - ✓ un pulvérisateur à cheval (à inventorier 809)
- acceptent le don de ces objets en vue de leur inscription à l'inventaire des collections du Musée du Vignoble Nantais, sous réserve de l'avis favorable de la commission régionale d'acquisition.

5. Avis sur la révision générale du PLU d'Aigrefeuille sur Maine

A l'unanimité, les membres du comité syndical, adhérents au pôle SCoT Pays décident de :

- reprendre la proposition d'avis émise par la commission urbanisme du SCoT sur le projet de PLU de la commune d'Aigrefeuille-sur-Maine,
- et de demander à la commune de tenir compte des remarques formulées.



Fait à Clisson, le 25 septembre 2019

Le Président,

François GUILLOT